



Réunion du Comité d'experts de la CEDEAO – Abidjan (Côte d'Ivoire), avril 2017



Richard GOTWE

Chef du programme
SIPAO

ÉDITORIAL

Chers collègues,

En tant que nouveau chef du programme SIPAO, j'ai le plaisir de vous annoncer que, lors de la réunion du Comité d'experts de la CEDEAO consacrée à ce programme, laquelle s'est tenue à Abidjan en avril 2017, des experts représentant les 15 États membres de la CEDEAO ont donné leur aval au déploiement intégral du programme SIPAO dans leurs pays et en Mauritanie, au titre du 11^{ème} Fonds européen de développement.

En conséquence, l'accord de financement entre la Commission de la CEDEAO et la Commission européenne, signé en juin 2017, sera suivi d'un deuxième accord autorisant INTERPOL à mettre en œuvre la troisième phase du programme, en vue du lancement de celle-ci, le 15 octobre 2017.

Depuis février 2016, le programme fonctionne avec l'appui du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique, ce qui permet d'assurer la transition entre la phase pilote, entreprise au titre de l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix, et le déploiement intégral du système, qui aura lieu prochainement au titre du 11^{ème} Fonds européen de développement. La mise en œuvre du programme SIPAO a ainsi pu commencer dans trois pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Mauritanie.

Au Tchad, qui ne fait pas partie de l'Afrique de l'Ouest, le programme a entrepris l'installation d'un système de type SIPAO, ce qui permettra à tous les États membres du G5 Sahel de bénéficier d'un système de gestion des informations de police semblable à SIPAO. Enfin, et surtout, les quatre pays pilotes (Bénin, Ghana, Mali et Niger) ont suivi d'autres formations et assisté à des ateliers et réunions visant à l'amélioration de la mise en œuvre du système SIPAO au niveau national, alors que l'accès à ce système est en cours d'ouverture à de nouveaux services.

À compter du 15 octobre 2017, l'ensemble du personnel du programme SIPAO sera installé à Abidjan, ce qui permettra aux équipes SIPAO d'INTERPOL de cerner d'encore plus près les besoins des pays bénéficiaires.

DANS CE NUMÉRO

ÉDITORIAL	1
ÉVÉNEMENTS	2
FORMATION.....	3
PROCHAIN ÉVÉNEMENT	4



ÉVÉNEMENTS

Réunion des États membres de la CEDEAO à Lyon (janvier 2017)



Représentants des États membres de la CEDEAO au siège d'INTERPOL – Lyon (France), janvier 2017

Le 19 janvier 2017, des représentants de la Commission de la CEDEAO, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Libéria, du Niger, du Nigéria, du Sénégal, du Togo et d'INTERPOL se sont réunis au siège du Secrétariat général d'INTERPOL, à Lyon, afin d'examiner d'importantes questions relatives au programme SIPAO. À l'issue de ces discussions préliminaires, les participants sont convenus que :

1. La philosophie du programme SIPAO repose sur l'échange d'informations de police au sein des pays d'Afrique de l'Ouest et dans toute la région, via une plateforme dédiée et, au niveau mondial, par le canal d'INTERPOL ;
2. Avec l'aide de ses équipes spécialisées installées au siège de l'Organisation, à Lyon, INTERPOL développera le système SIPAO et fera en sorte que les autorités des pays d'Afrique de l'Ouest se l'approprient peu à peu grâce à un transfert de compétences, en vue de la mise en œuvre d'un système d'information policière pérenne dans la région.

Réunion du Comité du pilotage du programme SIPAO à Abidjan (février 2017)

Le Comité de pilotage du programme SIPAO s'est réuni pour la première fois à Abidjan les 2 et 3 février 2017, dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique, qui assure la transition entre la deuxième phase du programme (octobre 2013 - février 2016) et le déploiement intégral du système, prévu à partir d'octobre 2017, au titre du 11ème Fonds européen de développement (FED).

Des responsables de la Commission de la CEDEAO, de l'Union européenne, du G5 Sahel, d'INTERPOL et de l'UEMOA ont assisté à la réunion, à laquelle a également participé en tant qu'invité le point de contact SIPAO du Niger.

La Commission de la CEDEAO, l'Union européenne, le G5 Sahel, INTERPOL et l'UEMOA ont tous reconnu l'importance du programme SIPAO et exprimé leur volonté de le mettre en œuvre. Ils ont également décidé de se rencontrer à Bruxelles en mars afin de discuter de la réunion du Comité d'experts de la CEDEAO organisée en avril 2017 à Abidjan.



1ère réunion du Comité de pilotage du programme SIPAO – Abidjan (Côte d'Ivoire), février 2017



Réunion du Comité d'experts de la CEDEAO à Abidjan (avril 2017)

Les 20 et 21 avril 2017, le programme SIPAO et la CEDEAO ont organisé à Abidjan la première réunion du Comité d'experts de la CEDEAO consacrée au programme SIPAO. Des représentants des États membres de la CEDEAO ont assisté à la réunion, notamment des agents des services de police, de gendarmerie et de l'immigration. Deux responsables de la Commission de la CEDEAO, ainsi que des représentants d'INTERPOL, du programme SIPAO et de l'Union européenne étaient également invités.

La réunion avait pour objectif de discuter des défis relatifs à la mise en œuvre du programme SIPAO et d'élaborer un projet de document

CEDEAO liant tous les États membres de cette Communauté et décrivant les rôles et responsabilités des pays participant au programme SIPAO. Le texte sera présenté prochainement au Président du Conseil de médiation et de sécurité de la CEDEAO pour signature et approbation.

Cette importante réunion a donc amorcé le processus qui a conduit à la signature de l'accord de financement entre la Commission européenne et la Commission de la CEDEAO, en juillet 2017. Il sera ainsi possible, pour le programme SIPAO, de lancer sa troisième phase en octobre 2017 à Abidjan.

EDPS au Ghana (juillet 2017)



Le Directeur exécutif des Services de police d'INTERPOL et le Chef de la Police du Ghana – Accra (Ghana), juillet 2017

Début juillet 2017, le Directeur exécutif des Services de police d'INTERPOL, M. Tim Morris, a rencontré à Accra le Ministre de l'Intérieur, le Chef de la police, le Chef du B.C.N. et le point de contact SIPAO du Ghana. Cette rencontre a été pour lui l'occasion d'attirer l'attention sur l'importance stratégique du programme SIPAO pour toutes les parties concernées, ainsi que sur la nécessité d'un engagement des autorités nationales et régionales en faveur de la réussite de la mise en œuvre du programme SIPAO dans toute l'Afrique de l'Ouest.

M. Morris a également visité le Centre de recueil et d'enregistrement des données (DACORE) d'Accra en compagnie du nouveau Chef du programme SIPAO, Richard Gotwe.

FORMATION

Formation de deux semaines à l'intention des administrateurs du système SIPAO

En juin et en juillet 2017, les administrateurs système des quatre pays pilotes (Bénin, Ghana, Mali et Niger) ont suivi une formation de deux semaines à la gestion des systèmes Linux et des réseaux Cisco.

En tout, huit administrateurs système ont atteint leurs objectifs de formation, à Abidjan et Accra. Les participants à cette formation sont aujourd'hui en mesure d'assurer le bon fonctionnement technique du système d'information installé dans chacun des Centres de recueil et d'enregistrement des données (DACORE). Ils seront désormais mieux qualifiés pour ajouter eux-mêmes de nouveaux postes informatiques et pour gérer plus efficacement l'administration quotidienne du réseau.

D'autres formations seront organisées prochainement, notamment sur des sujets tels que la numérisation des archives actuellement sur papier dans quatre nouveaux pays participants (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mauritanie et Tchad) et la mise en œuvre de nouveaux éléments du système SIPAO dans les quatre pays pilotes.



Formation à l'intention des administrateurs système – Abidjan (Côte d'Ivoire), juin 2017



PROCHAIN ÉVÉNEMENT

Un deuxième atelier de mise en service du système sera organisé en octobre 2017 à l'intention des huit pays participants.

La phase intermédiaire dans laquelle se trouve actuellement le programme SIPAO a pour objet essentiel d'apporter un soutien aux pays pilotes aux fins de la mise en service intégrale du système SIPAO, et de motiver ainsi les nouveaux pays qui se dotent de ce système. L'organisation d'ateliers par le programme SIPAO s'inscrit dans cette démarche.

Le premier atelier, qui a eu lieu à Abidjan en mai 2016, visait à encourager les pays pilotes à échanger leurs bonnes pratiques en vue de faire avancer la mise en service de leur Centre national de recueil et d'enregistrement des données (DACORE).

Le deuxième aura lieu d'ici octobre 2017 et sera consacré à l'intégration de l'infrastructure SIPAO dans le système judiciaire de chaque pays.

Les huit pays bénéficiaires de la phase actuelle seront invités à échanger leurs bonnes pratiques, leurs expériences et leurs recommandations sur le volet juridique du programme.

Le déploiement du programme SIPAO a une incidence à la fois sur les cadres juridiques nationaux et régionaux et soulève des questions essentielles relatives à la protection des données et aux droits fondamentaux.

Les débats qui auront lieu lors de l'atelier porteront principalement sur les conséquences juridiques de l'interconnexion du système avec les services judiciaires et autres, tels que les registres pénitentiaires.

L'atelier s'appuiera sur les points de vue nationaux, notamment ceux de juristes de la région, et il sera l'occasion de réfléchir à différentes questions et études de cas.



CONTACT

Programme SIPAO

Bureau du représentant spécial d'INTERPOL
auprès de l'Union européenne
Avenue de Cortenberg 120
1000 Brussels, Belgium

E-mail : infoWAPIS-SIPAO@interpol.int
www.interpol.int